

SECRETARIAT- SCOLARITE**Certificats de scolarité**

Ils sont disponibles sur votre espace pronote (mes documents)

Code Cyclades

Espace personnel pour l'examen du baccalauréat et du BTS (convocation, relevé de notes, aménagements, copies corrigées).
Pour les lycéens, les codes sont distribués en classe de Première, ils doivent être conservé jusqu'en terminale (environ 6 mois après l'obtention du baccalauréat).

Pour les étudiants en BTS ils sont distribués en deuxième année de BTS.

Aménagement d'épreuves

Si vous bénéficiez d'un PAP ou d'un PAI, vous pouvez prétendre à un aménagement pour les examens.

L'établissement prendra contact avec les familles afin de mettre en place cet aménagement.

Bulletins scolaires

Ils sont envoyés par mail environ une semaine après le conseil de classe et consultables sur Pronote.

Instructions des bourses des élèves:

-Vous étiez boursier l'an dernier à Livet: Le renouvellement est automatique sauf en cas de redoublement.

-Vous avez changé d'Académie: Vous devez transmettre un document de transfert de bourses au secrétariat.

-Votre situation change en cours d'année: adressez vous au secrétariat ou au service gestion,

-Pour toutes nouvelles demandes:

<https://www.education.gouv.fr/les-aides-financieres-au-lycee-7511>

Instructions des bourses des étudiants:

La demande est à réaliser sur internet au moyen du DSE (dossier social étudiant) entre janvier et mai

<https://www.messervices.etudiant.gouv.fr/envole/>

Pour la 2ème année de BTS ou CPGE: Demande de renouvellement en février

STAGES D'OBSERVATION

Pendant la période scolaire, pour les classes de seconde le mois de juin est privilégié pour les stages d'observation, la demande est à faire auprès des CPE.

Pendant les vacances scolaires, la convention est à renseigner sur le site de CCI via le lien suivant:

<https://nantestnazaire.cci.fr/developpement-de-votre-entreprise/gerer-vos-formalites/mini-stage-decouverte>

SERVICE DE SANTE

Tél : 02 51 81 23 19

Mme LE BRAS Tania, infirmière

Mme MOUROT Marie-pierre, infirmière

Pour les nouveaux PAI, ou pour tout autre question liée à la santé de votre enfant, prendre rendez vous avec les infirmières

infirmierie.livet@ac-nantes.fr

Mme REGNOUF-DARDENNE Marie- Odile, médecin

Pour un rendez vous avec le médecin, contacter les infirmières,

Permanences : Mardi toute la journée, une fois par mois

SERVICE DE GESTION**La restauration et L'internat**

Pour toutes questions relatives au paiement des factures d'internat, veuillez vous adresser à Mme Martin au 02.51.81.23.08

Paiement et attestation voyages

Prendre Contact avec Mme Ricolo au 02.51.81.23.11 ou par mail

intendancelivet@ac-nantes.fr

-Les manuels scolaires (factures)

Prendre Contact avec Mme Biannic au 02.51.81.23.21

AIDES FINANCIERES

L'Etablissement dispose de crédits "Fonds Social Lycéen" et d'une "Aide Régionale aux élèves" permettant d'aider ponctuellement les élèves en difficulté (internat, demi-pension, fournitures, voyages, autres...)

Contactez les CPE et Mme Lacour au service gestion au 02.51.81.23.39

Pour les étudiants, vous pouvez prendre rendez-vous avec une assistante sociale du CROUS au 02.40.37.13.39

E-LYCO

Tous les élèves du lycée et leurs parents (pour les mineurs) bénéficient d'un accès à un Environnement de Travail (Elyco), accessible sur le site du lycée avec le compte "Educonnect scolarité services".

<https://livet.paysdelaloire.e-lyco.fr/>

Avec cet outil pédagogique et éducatif, vous pouvez:

-regarder le travail à faire, suivre les notes avec "pronote", communiquer avec les enseignants et recevoir des informations de l'administration...

Ce compte Educonnect scolarité services permet les démarches en ligne: Procédures d'orientation, bourses, paiement des factures...

Pour tout problème, veuillez contacter l'assistance à l'adresse suivante (voir article sur site du lycée):

e-lyco.livet@ac-nantes.fr

PASS CULTURE

Le lycée encourage les pratiques culturelles et sportives diverses. Raison pour laquelle nous encourageons parents et élèves à prendre les deux offres : le e-pass culture et sport de la région Pays de la Loire (8 euros)

<https://livet.paysdelaloire.e-lyco.fr/cdi/infos-culturelles/pass-culture-et-sport/>

et le pass culture national (gratuit)

<https://livet.paysdelaloire.e-lyco.fr/direction-et-services/pass-culture-national/>

MON ORDI AU LYCEE

Nous rappelons aux parents que l'ordinateur portable fourni par la Région est un contrat entre la Région et les familles.

Pour tout problème, tournez vous vers l'assistance:

1lyceen1ordi@paysdelaloire.fr

FEDERATION DE PARENTS D'ELEVES

fcpe.livet@gmail.com

Une boîte aux lettres est à votre disposition à l'accueil du Lycée